

CYCLISME
SPORT
VESOUL

70^e TOUR Haute-Saône CYCLISTE



HAUTE
SAÔNE
LA COURSE
EN TÊTE

2026



4 septembre : Pusey

5 septembre : Faucogney
et la Mer -
Faucogney et la Mer

6 septembre : Pusey -
Pusey



Sommaire

Organisation générale de l'épreuve

Règlement

Parcours

1^{ère} étape

2^{ème} étape

3^{ème} étape

Hébergement des équipements

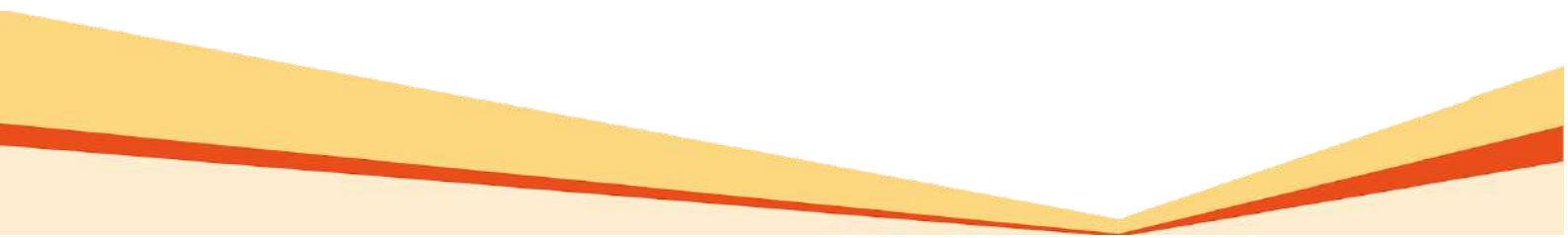
Road book des signaleurs

Listes des équipes

Liste des hôpitaux

Coordonnées

Nos partenaires

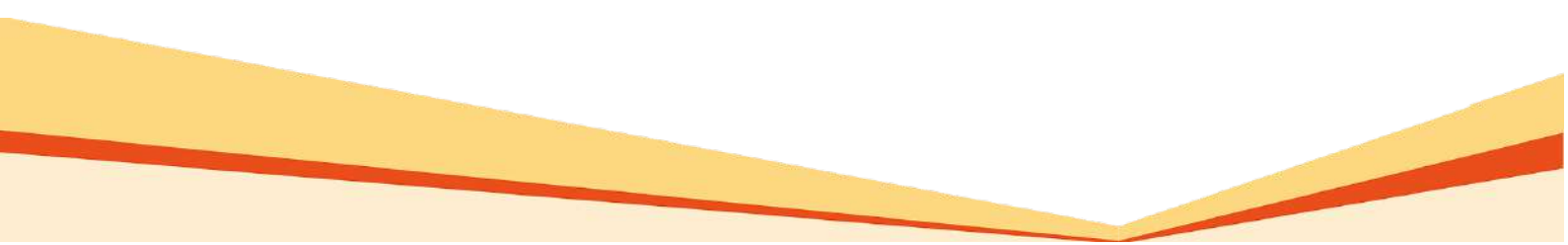


ORGANISATION GENERALE

Vendredi 4 septembre 2026 : Contre-la-montre individuel, Pusey / Pusey

- A partir de 11h00 : permanence de l'organisation à Pusey (salle des associations)
- 14h30 à 17h30 : Permanence des équipes (Accueil, badges & dossards, ...)
- 17h30 : Réunion des arbitres + Équipes (salle des associations)
- 18h30 : Départ de la 1^{ère} demi équipe
- 20h00 : Arrivée de la dernière demi équipe
- 20h30 : Protocole d'arrivée au podium
- 20h15 : Permanence d'arrivée (salle des associations)
- 20h45 : Réception
- 21h00 : Accueil à l'hébergement Lycée Lumière
- 19h30 : Début du repas des coureurs
- 21h30 : Repas organisateurs

Samedi 5 septembre 2026 : Faucogney et la mer / Faucogney et la mer

- 8h30 - 10h30 : Lunch des équipes aux hébergements Lycée Lumière
 - 11h00 : Permanence des équipes à Faucogney et la mer (au podium)
 - 11h30 : Réunion des directeurs sportifs
 - 12h30 : Signature des coureurs au podium et présentation
 - 12h30 : Réunion sécurité
 - 13h30 : Départ fictif à Faucogney et la mer
 - 16h00 : Permanence d'arrivée
 - 16h30 : Arrivée à Faucogney et la mer
 - 16h00 : Contrôle médical
 - 17h00 : Protocole d'arrivée au podium
 - 17h30 : Réception
 - 19h30 : Repas des équipes aux hébergements
 - 19h30 : Repas organisateurs
- 

Dimanche 6 septembre 2026 : Pusey / Pusey

- 8h30 - 10h30 : Lunch des équipes aux hébergements Lycée Lumière
- 11h00 : Permanence des équipes à Pusey (salle des associations)
- 11h30 : Réunion des directeurs sportifs, (salle des associations)
- 12h30 : Signature des coureurs au podium et présentation
- 13h30 : Départ fictif à Pusey
- 16h30 : Arrivée à Pusey
- 16h00 : Contrôle médical
- 16h45 : Réception finale
 - o Remise des récompenses, présence obligatoire des 3 premiers de chaque classement
 - o Vin d'honneur



Réglementation

Article 1 : Organisation

Le Tour Haute-Saône Cycliste est une épreuve organisée par l'association du Tour Haute-Saône Cycliste et Cyclo Sport Vesoul.

Article 2 : Catégories

Il s'agit d'une épreuve par étapes de 6 coureurs par équipe, réservée aux Open 1, 2, 3 et Accés 1 avec 2 coureur Open 1 maximum et 1 coureur Accés maximum, en équipe de clubs, de comités régionaux ou de comités départementaux avec des coureurs dont le club n'a pas déjà une équipe engagée sur le Tour Haute-Saône Cycliste. L'équipe qui ne pourra pas se présenter avec un minimum de 4 coureurs se verra refuser le départ.

Article 3 : Hébergement et restauration

L'hébergement (nuitée du vendredi et samedi soir) et la restauration (2 lunchs + repas du samedi soir) sont assurés par notre association aux centres d'hébergement à raison de 8 personnes par équipes (6 coureurs + 2 accompagnateurs). Apporter 1 paire de drap ou 1 sac de couchage (uniquement à l'hébergement MFR de Rioz).

Forfait hébergement : 980 € par équipe de 8 personnes.

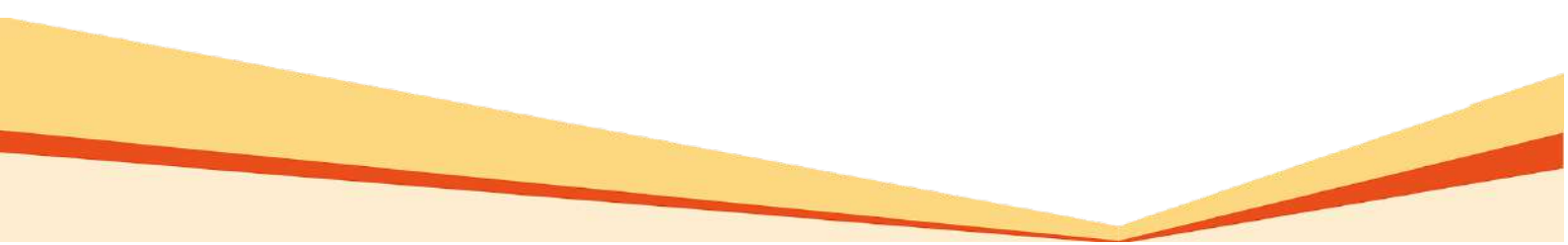
Les équipes qui désirent demander l'hébergement ou la restauration d'un accompagnateur supplémentaire devront le préciser au moment de la réservation et s'acquitter d'un supplément « forfait d'hébergement » de 80 €.

Les réservations, accompagnées du règlement seront adressées à :

Mme THEVENIN Annick

1 Rue d'Auroy

70300 ESBOZ BREST



Article 4 : Radio

L'organisation prêtera 1 radio VHF à chaque directeur sportif fournie par la société Bretagne Service Course (Fréquence 157.550 Mhz).

Article 5 : Classement

Le Tour Haute-Saône Cycliste comporte les classements suivants :

- Un classement général au temps : maillot jaune
- Un classement général par points : maillot vert
- Un classement du meilleur grimpeur : maillot à pois rouge
- Un classement du meilleur jeune : maillot blanc
- Un classement de la combativité : maillot bleu
- Un classement du meilleur Haut-Saônois : maillot rouge
- Un classement du kilomètre 70 : maillot rose
- Un classement par équipe

Article 6 : Délais d'arrivée

Les délais d'arrivée sont fixés comme suit :

- 1^{ère} étape : 30%
- 2^{ème} étape : 20 %
- 3^{ème} étape : 15%

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement de la FFC, le collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

Les cyclistes qui arriveront 20 minutes après le peloton seront disqualifiés et ils auront l'obligation de monter dans la voiture balais.

Article 7 : Maillots distinctifs

- **Le classement général au temps**, maillot jaune correspond au meilleur temps cumulé aux 3 étapes en cas d'égalité l'article 2.6.13 du règlement FFC sera appliqué.

Le leader du classement provisoire portera obligatoirement le maillot jaune lors de l'étape suivante.

- **Le classement par points**, le maillot vert s'obtient par l'addition des points obtenus aux arrivées et lors des sprints intermédiaires suivant les barèmes suivants :
 - o Arrivées des 2 étapes en ligne : 15, 12, 10, 8, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 point aux 10 premiers.
 - o Sprints intermédiaires : 8,5,3 et 1 points aux 4 premiers.

En cas d'égalité l'article 2.6.15 du règlement FFC sera appliqué.

Le leader du classement provisoire portera obligatoirement le maillot vert lors de l'étape suivante.

- **Le classement du meilleur grimpeur**, maillot à pois rouge, s'obtient par l'addition des points obtenus lors des GPM suivant les barèmes suivants :
 - o GPM 1^{ère} catégorie : 6, 4, 2, 1 points aux 4 premiers
 - o GPM 2^{ème} catégorie : 3, 2, 1 points aux 3 premiers

En cas d'égalité l'article 2.6.15 du règlement FFC sera appliqué.

Le leader du classement provisoire portera obligatoirement le maillot à pois lors de l'étape suivante. Les coureurs ayant abandonné ne pourront plus prétendre à ce classement.

- **Le classement du meilleur jeune**, maillot blanc, concerne les coureurs âgés de 17 à 22 ans. Ce classement correspond au meilleur temps cumulé aux 3 étapes. En cas d'égalité l'article 2.6.13 du règlement FFC sera appliqué.

Le leader du classement provisoire portera obligatoirement le maillot Blanc lors de l'étape suivante.

- **Le classement de la combativité**, maillot bleu, est attribué par le jury composé : du président du jury des arbitres et du responsable des V.I.P. Ce maillot est attribué de façon journalière.
- A l'issue de la 1^{ère} étape, les maillots de leader suivants seront remis le vendredi soir (le contre-la-montre n'attribue pas de points « sprint »), en fonction du classement de l'étape.
 - o Les maillots seront attribués dans l'ordre suivant, sans cumul : maillot jaune, maillot blanc, maillot à pois rouge, maillot vert, maillot bleu, le maillot rose, le maillot rouge.
- **Un maillot du meilleur Haut-Saônois licencié dans un club Haut-Saônois** sera décerné au premier Haut-Saônois du classement par étape.
- **Un maillot du KM 70** sera décerné au premier des coureurs qui passera ce point géographique. (Sauf pour l'étape contre la montre)
- **Le classement par équipes** correspond au meilleur temps cumulé par les 3 premiers coureurs sur chacune des 3 étapes. En cas d'égalité l'article 2.6.14 du règlement FFC sera appliqué.

Article 8 : Prix

- Classement des étapes :
 - o 1^{ère} étape : grille FFC 488/20 ; 97 € au premier
 - o 2^{ème} étape : grille FFC 488/20 ; 97 € au premier
 - o 3^{ème} étape : grille FFC 488/20 ; 97 € au premier
- Le classement général au temps, maillot jaune
 - o Grille FFC 610/20 ; 122 € au premier
- Le classement par points, maillot vert
 - o Grille FFC 152/3
- Le classement du meilleur grimpeur, maillot à pois rouge
 - o Grille FFC 152/3
- Le classement du meilleur jeune, maillot blanc

- o Grille FFC 152/3
- Le classement par équipe
 - o Prix en nature
- Autres récompenses :
 - o Lots, coupes et bouquets

Article 9 : Dépannage

Deux voitures de Bretagne service course assureront le dépannage « neutre » des coureurs.

Article 10 : Etape en ligne

Selon l'article du règlement FFC (2.6.24), en cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée. Est considéré comme incident tout événement indépendant des propres capacités physiques du coureur (chute, problème mécanique, crevaisson) et de sa volonté de se maintenir avec les coureurs en compagnie desquels il se trouve au moment de l'incident. Les coureurs impactés par un incident doivent se faire connaître immédiatement auprès d'un arbitre en levant le bras et en se présentant auprès d'un arbitre dès la ligne d'arrivée franchie. Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de la chute. Le présent article n'est pas applicable en cas d'arrivée en sommet. Toute décision relative au présent article est rendue par le collège des arbitres de manière indépendante

Article 11 : Contre-la-montre par demi équipe

La première étape est un contre-la-montre par demi-équipe de 2 fois 3 coureurs. L'ordre de départ des demi-équipes se fera par rotation des équipes qui sera tirée au sort. Pour chaque rotation l'ordre des coureurs sera donné par les directeurs sportifs lors de la permanence.

Le temps des demi-équipes sera pris sur le deuxième coureur du groupe

Le temps pour le classement général du troisième coureur du groupe sera au temps réel.

Le temps pour le classement par équipe sera pris sur les trois meilleurs temps de l'équipe complète.

Article 12 : Matériel

Pour l'épreuve contre-la-montre, les coureurs devront utiliser un vélo de route « traditionnel », identique à celui qui peut être utilisé pour les épreuves en ligne, en particulier un guidon à cintre normal, sans ajout de type triathlète ou « Spinaci ».

Les roues pleines ou à bâtons seront autorisées suivant la liste d'homologation de l'UCI. Les casques de chrono seront autorisés

Article 13 : Protocole

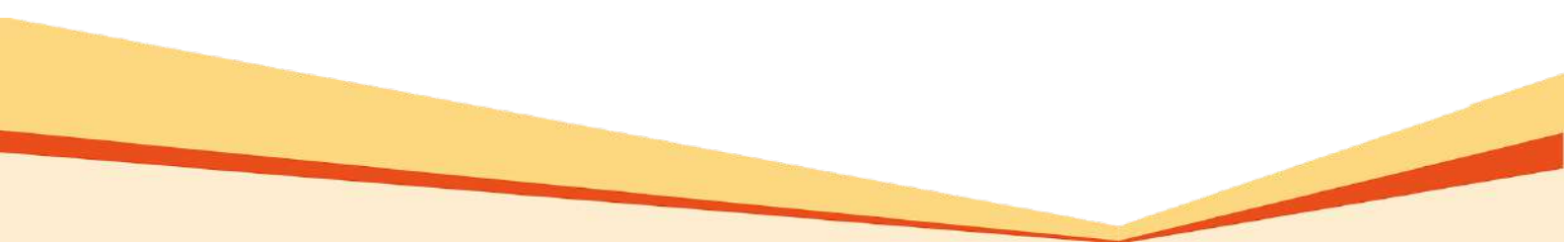
Après chaque arrivée d'étape, les 3 premiers du classement de l'étape et les coureurs lauréats des différents maillots seront tenus de se présenter dans les plus brefs délais à la cérémonie protocolaire, **en tenue de cycliste (maillot et cuissard)**. En cas de manquement à cette règle, les organisateurs se réservent le droit de ne pas attribuer les prix correspondants.

Article 14 : Autres points

La réglementation FFC s'applique sur cette épreuve, notamment concernant les points non abordés.

Article 15 : Environnement

Le développement durable et le respect de l'environnement doivent désormais faire partie intégrante de notre mode de vie. Afin de restituer les territoires dans le même état qu'ils nous ont été confié, l'ensemble des acteurs de notre manifestation sont tenus de jeter leurs déchets dans les poubelles, mise à leur disposition, sur les parkings prévus sur les sites départ et arrivée d'étapes ainsi que sur la zone de collecte sur l'étape.



Consignes :

- Les véhicules devront rouler ceintures de sécurités bouclées, feux de croisement allumés (ne pas utiliser les feux clignotants de détresse).
- Les véhicules suiveurs devront rouler à allure modérée et ne prendre aucun risque inutile.
- Ils ne circuleront que sur la partie droite de la chaussée.
- En aucun cas les voitures de directeurs sportifs ne devront franchir la ligne d'arrivée. Une déviation avant la ligne d'arrivée est prévue en direction du parking.
- Il est demandé aux suiveurs de rester très attentifs ; un comportement correct est exigé de tous.
- Tout retour derrière véhicule est interdit, les contrevenants seront sanctionnés suivant le barème de pénalités.

- Rappel : les véhicules des clubs utilisés à l'échelon course pour assurer le suivi et l'assistance de leurs propres sportifs ne peuvent plus bénéficier de la garantie « véhicules suiveurs » de l'organisateur. Il vous incombe donc de souscrire une extension compétition auprès de votre assureur si elle n'est pas déjà prévue.
- Rappel : le speaker est là pour mettre en valeur vos coureurs. Merci, lors de l'engagement de votre équipe, de transmettre déjà des éléments du palmarès.
- En cas de changement de dernière minute, suite à la chute ou autre, merci de fournir un palmarès écrit lors de la permanence du matin de la course.

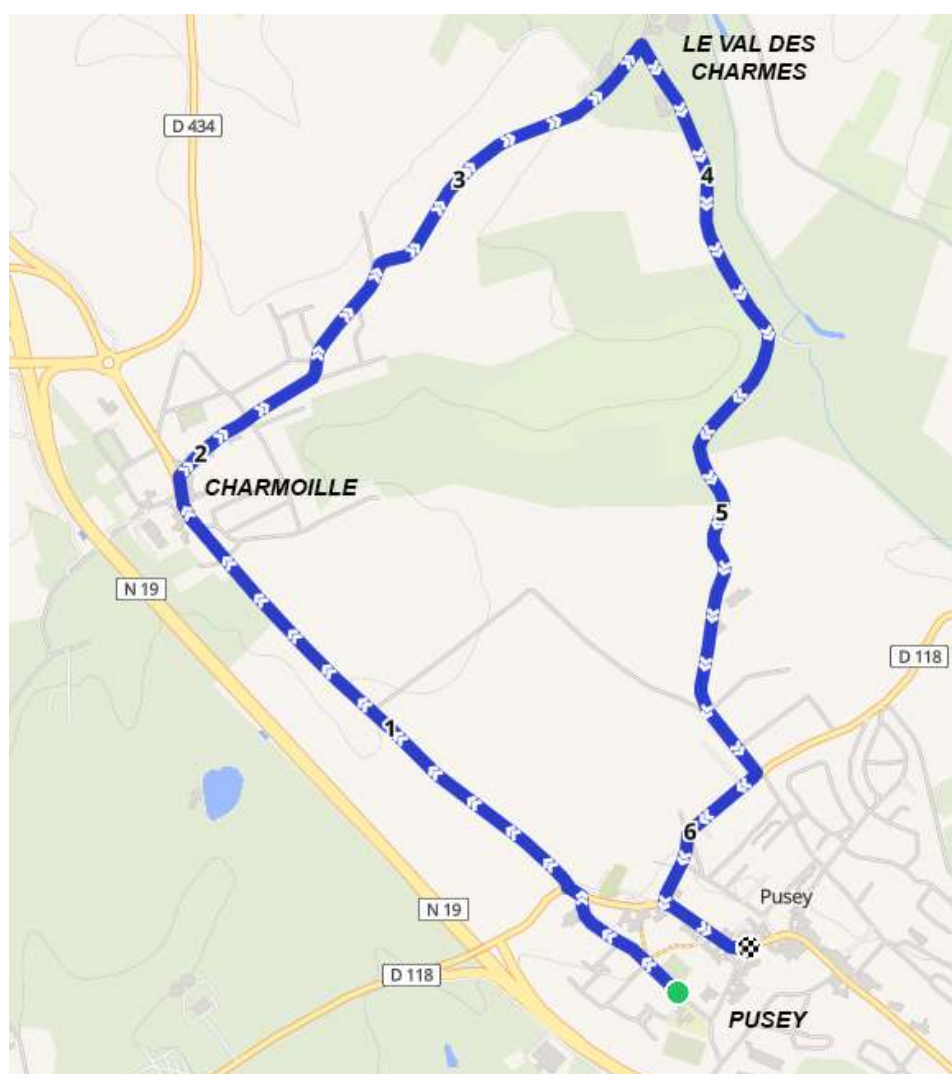
La présence de la Gendarmerie sur l'épreuve apporte une plus-value pour la sécurité des concurrents, des accompagnateurs et des autres usagers.

Elle ne vous accorde pas l'usage privatif de la route : LA PARTIE GAUCHE DE LA CHAUSSEE EST RESERVEE AUX VEHICULES CIRCULANT EN SENS INVERSE.

Cette restriction est valable pour l'ensemble des participants (organisateur, accompagnateurs)

Etapes

1^{ère} étape : vendredi 4 septembre 2026 Contre-la-montre par demi équipe,
Pusey / Pusey

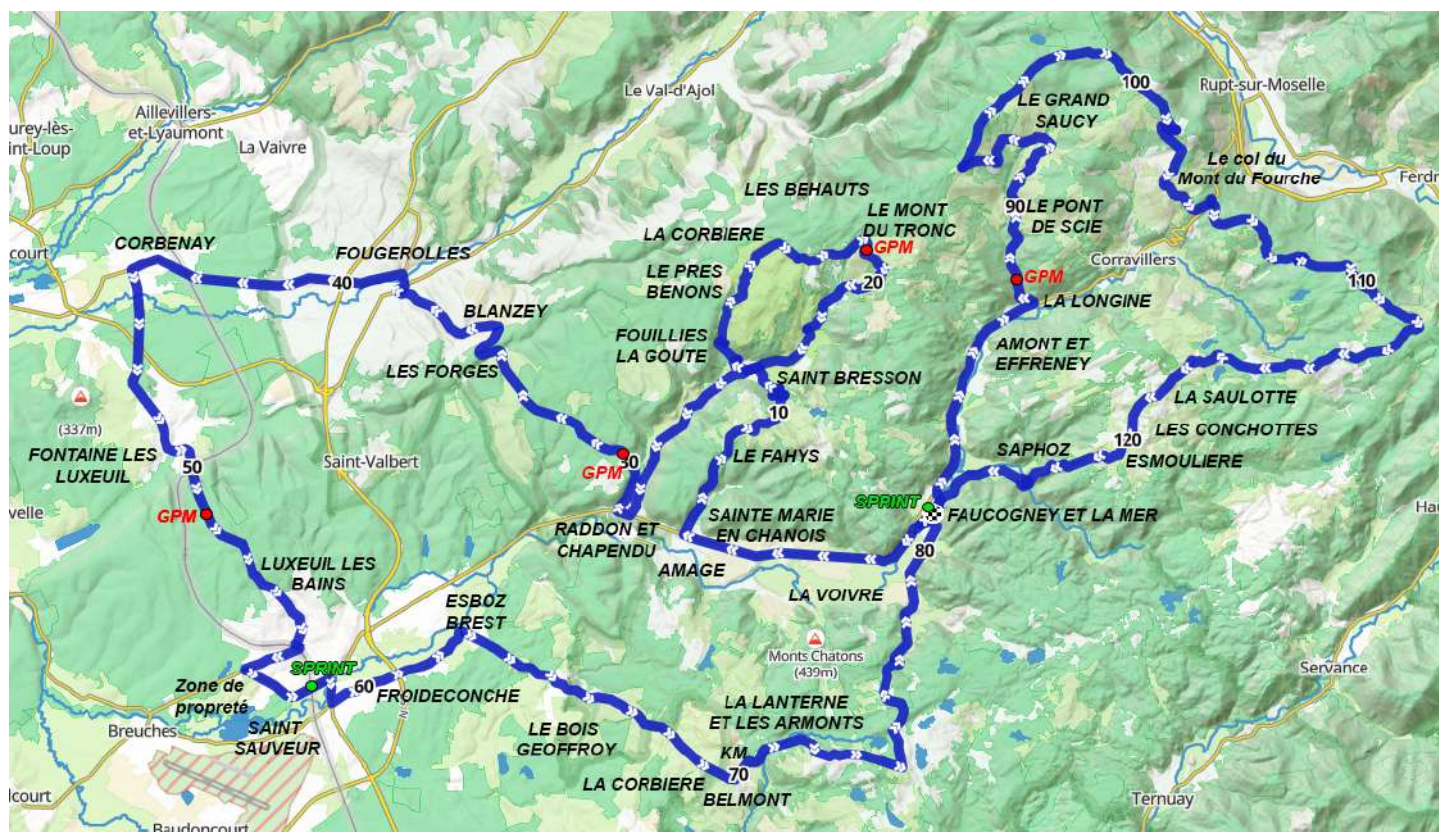


CONTRE la MONTRE PUSEY - PUSEY Vendredi 4 Septembre 2026						
Communes	Kilomètres		Horaires		Observations	Route
	Partiel	Total	40km/H	45Km/h		
Départ 18h30 toutes les 2 minutes						
Pusey	0	0				D322
Charmoille	2	2	03:00	02:40		D322/CV
Val des Charmes	1,7	3,7	05:30	04:56		CV
Pusey	2,8	6,5	09:45	08:40		CV/D118
Dernière équipe arrivée 19h50						

Zone de départ

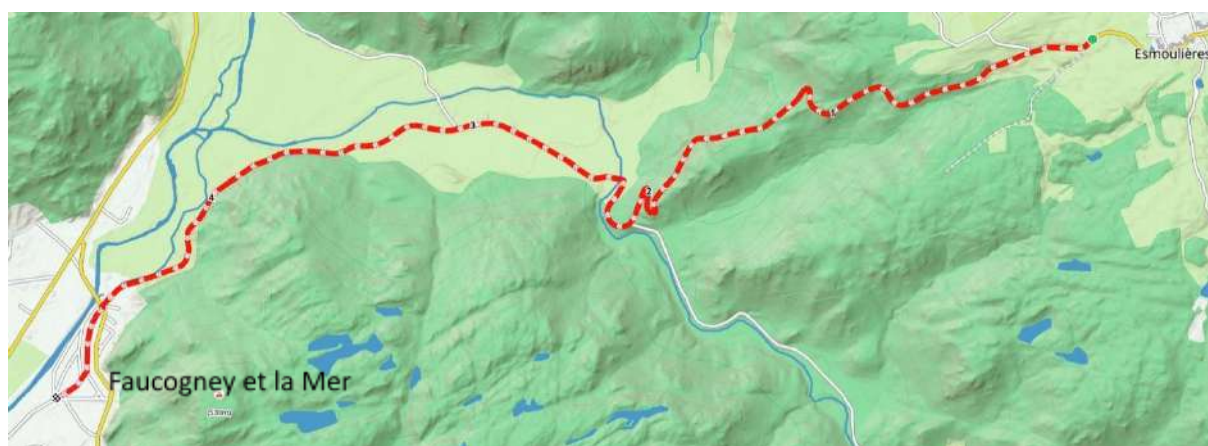


2^{ème} étape : Samedi 5 septembre 2026 : Faucogney et la mer / Faucogney et la mer

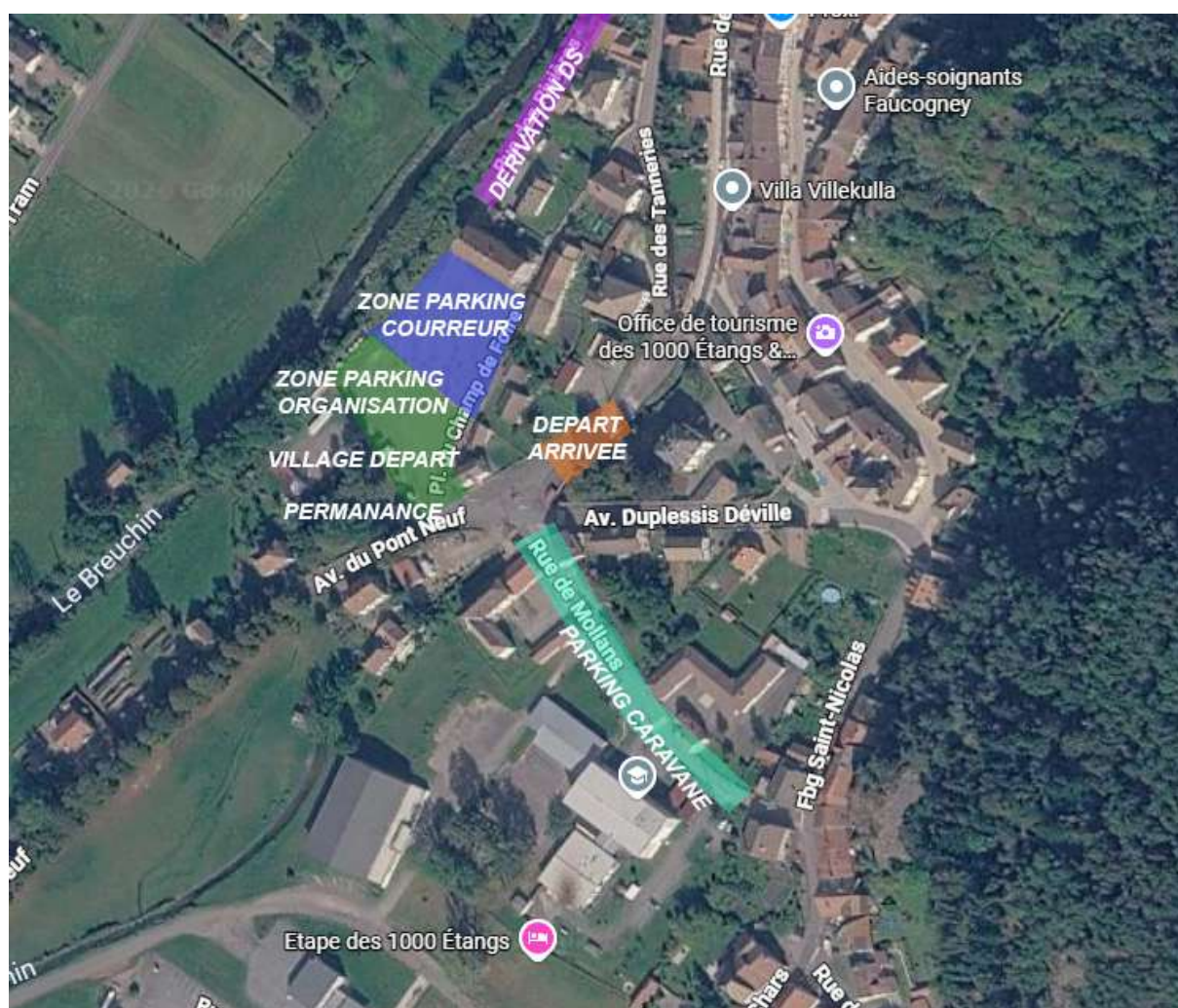


Etape Faucogney - Faucogney du 05 Septembre 2026						
Communes	N° routes	Kilométrage		Horraires		Observations
		Partiel	Total	38 km/h	43 km/h	
Faucogney la Mer	D6	0	0	13:30:00	13:30:00	
Breuches les Faucogney	D6	0	0	13:30:00	13:30:00	
Sainte Marie en chanois	D6	2	2	13:33:09	13:32:47	
Amage	D6/VC	2	4	13:36:19	13:35:35	
Saint Bresson	VC/D136	8	12	13:48:57	13:46:45	
Les prés Benons	VC	3	15	13:53:41	13:50:56	
La Corbière	VC	1	16	13:55:16	13:52:20	
Mont du Tronc	VC/D136	2,5	18,5	13:59:13	13:55:49	
Saint Bresson	D136	5,5	24	14:07:54	14:03:29	
Raddon et Chapendu	D136/D6/D11	4	28	14:14:13	14:09:04	
Fougerolles	D18/D57/D83	10	38	14:30:00	14:23:01	
Les chavannes	D83	3	41	14:34:44	14:27:13	
Corbenay	D83/D19	3	44	14:39:28	14:31:24	
Fontaine les Luxeuil	D19/D964	4	48	14:45:47	14:36:59	
Luxeuil	D964/VC/D6	4	52	14:52:06	14:42:33	
Saint Sauveur	D6/D64/D74	5	57	15:00:00	14:49:32	
Froideconche	D311/D370	4	61	15:06:19	14:55:07	
Esboz Brest	D370	2	63	15:09:28	14:57:54	
La Corbiere	D370/D137	4	67	15:15:47	15:03:29	
Belmont	D137	1	68	15:17:22	15:04:53	
La Lanterne	D137/D72	2	70	15:20:32	15:07:40	
Faucogney la Mer	D72/D266	9	79	15:34:44	15:20:14	
La Longine	D6/D138	6	85	15:44:13	15:28:36	
Le Grand Saucy	D138	6	91	15:53:41	15:36:59	
Col du mont de Fourche	D57/D6/D57	12	103	16:12:38	15:53:43	
Esmoulières	D236	15	118	16:36:19	16:14:39	
Saphoz	D236	3	121	16:41:03	16:18:50	
Faucogney la Mer	D236 Rue des Fossés	3	124	16:45:47	16:23:01	

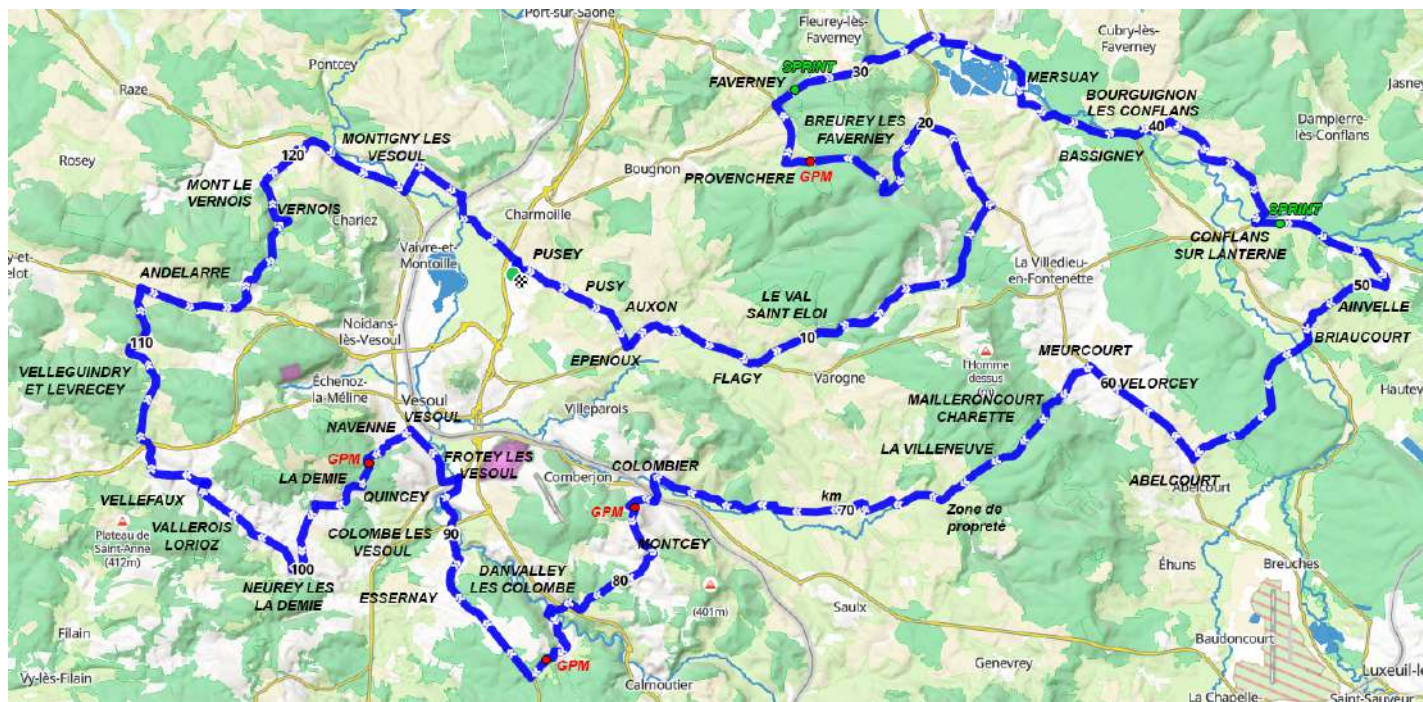
Les 5 derniers KM



Zone de départ

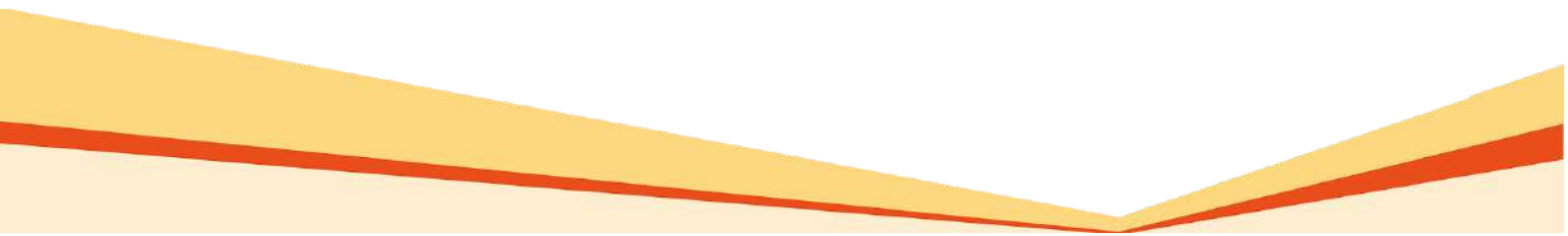


3^{ème} étape : Dimanche 6 septembre 2026 : Pusey / Pusey

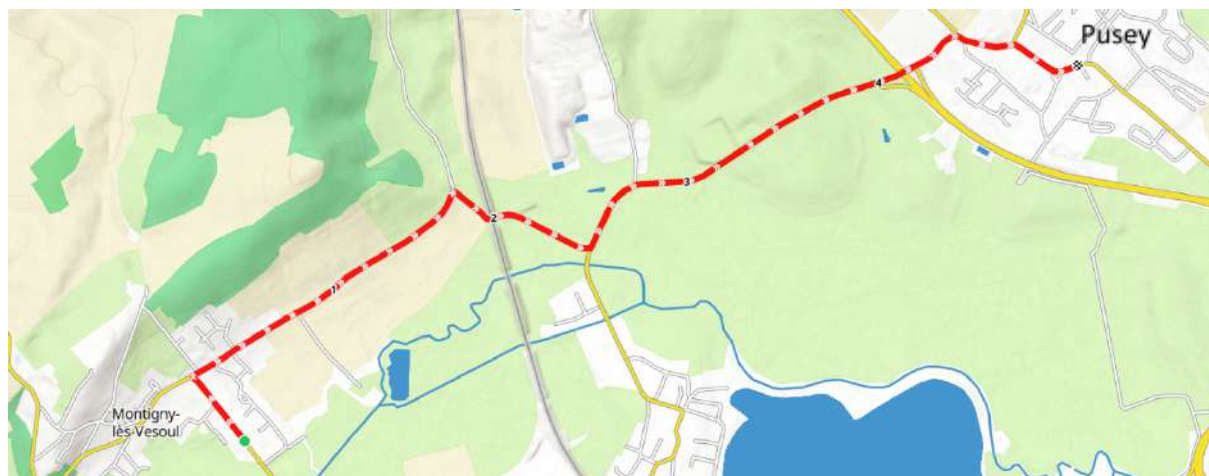


Etape Pusey -Pusey du 06 Septembre 2026

Communes	N° routes	Kilométrage		Horaires		Observations
		Partiel	Total	38 km/h	43 km/h	
Pusey		0	0	13:30:00	13:30:00	
Pusy	D118	0	0	13:30:00	13:30:00	
Epenoux	D118/D10	0	0	13:30:00	13:30:00	
Auxon les vesoul	D10	1	1	13:31:35	13:31:24	
Flagy	D10/D52	2,9	3,9	13:36:09	13:35:27	
Val Saint Eloi	D52	4,6	8,5	13:43:25	13:41:52	
Breurey les Favorney	D6	6,7	15,2	13:54:00	13:51:13	
Provenchère	D6	5,2	20,4	14:02:13	13:58:28	
Favorney	D434/D50/D28	6,4	26,8	14:12:19	14:07:24	
Mersuay	D28	5,2	32	14:20:32	14:14:39	
Bourguignon les Conflans	D28/D54/D146	4	36	14:26:51	14:20:14	
Bassigney	D146/D145	2,1	38,1	14:30:09	14:23:10	
Conflans sur Lanterne	D145/D10	3,5	41,6	14:35:41	14:28:03	
Ainvelle	CV/D229	3,6	45,2	14:41:22	14:33:04	
Briaucourt	D229/D28	2,8	48	14:45:47	14:36:59	
Abelcourt	CV/D6	6	54	14:55:16	14:45:21	



Les 5 derniers Km



Zone de départ

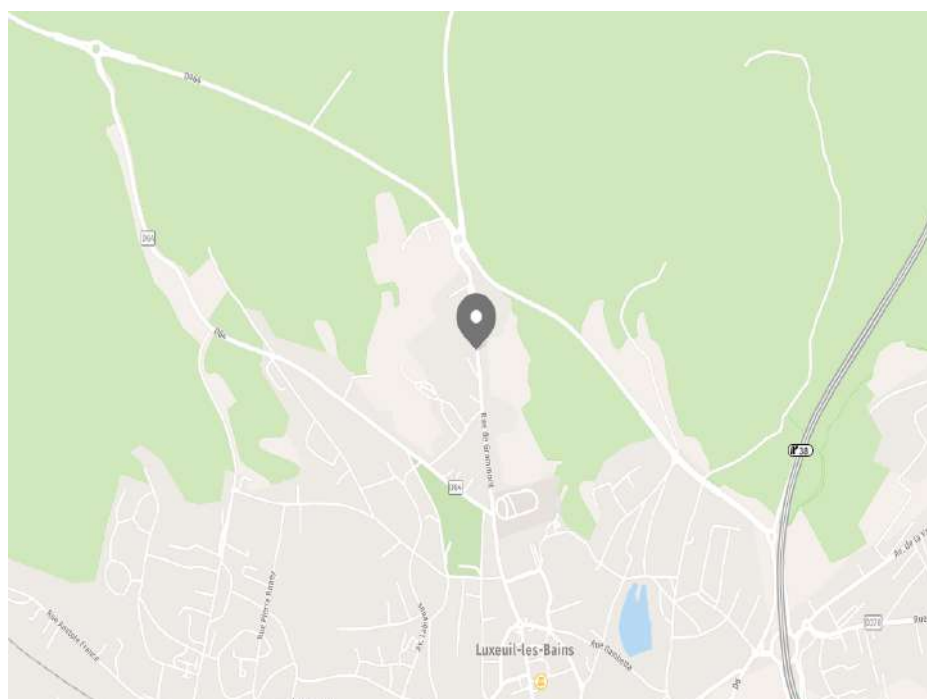


Hébergement des équipes

Plan d'accès Lycée Lumière

33 ter Rue de Grammont 70300 Luxeuil-Les-Bains - Tél : 03 84 40 21 21

Coordonnées GPS : 47.816669, 6.38333

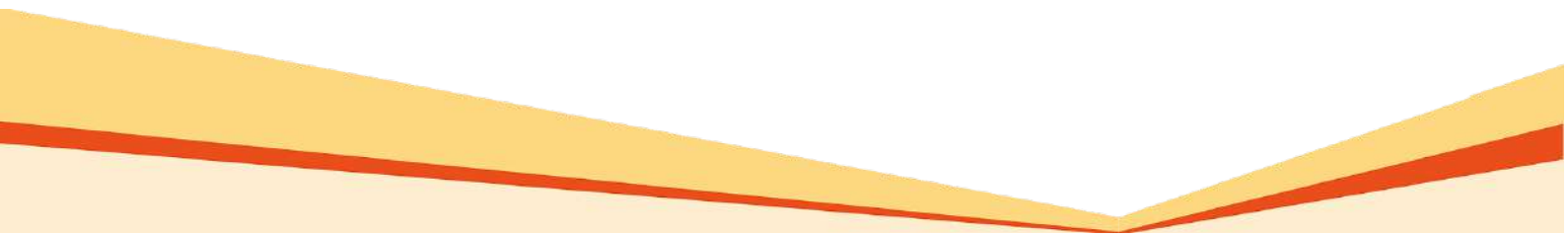


Responsable de la permanence et de l'hébergement :

Annick THEVENIN

06 38 65 42 63

ROAD BOOK



PUSEY/PUSEY

PAGE 1

ETAPE 1 CLM

04-sept-26

6,6 KM

NOM
ROUTE KM

PUSEY	Rue du BREUIL	0	0,0
PUSEY	 SORTIE PUSEY Dir. CHARMOILLE	D322	
CHARMOILLE	  1 ^{ère} Sortie  Rue de PUSEY Dir. VAL DES CHARMES	CV	1,6
LE VAL DES CHARMES	 Dir. PUSEY	CV	3,5
PUSEY	 1 ^{ère} Sortie	CV/D118	5,2
PUSEY	 Rue du GUSTAVE COURTOIS ARRIVEE		6,6

Etape 2	05/09/2026 124Km	NOM ROUTE	Km
FAUCOGNEY et la MER	Avenue du Pont Neuf  Dir. RADDON FICTIF	D6	0,0
LA VOIVRE (BREUCHE)	Pancarte sortie la Voivre Km0	D6	0,0
St MARIE EN CHANOIS	RAS	D6	2,0
AMAGE	après la Mairie  Dir. St BRESSON (le petit Fahys)	D6/CV	4,0
(lieu dit) LE PETIT RANG	"Route étroite" sortie du lieu dit a  Dir. Le Fahys	CV	
(lieu dit) LE FAHYS	  "Route étroite" DESCENTE RAPIDE	CV	9,5
CARREFOUR HORS AGGLO	au pont  entrée St BRESSON	CV	
St BRESSON	 Dir. Le VAL D'AJOL (à gauche vers le monument)	CV/D136	12,0
(lieu dit) FOUILLIES DE LA GOUTTE	"Route étroite"	CV	13,5
(lieu dit) LES PRES BENONS	 Dir. La Corbière	CV	15,0
LA CORBIERE	"Route étroite"	CV	16,0
CARREFOUR HORS AGGLO	 Dir. St BRESSON		
LES BEHAUTS	"Route étroite"	CV	16,1
LE MONT DU TRONC	RAS	CV	18,5
GPM	Montée du Mont du Tronc (carrefour au sommet)	CV	
CARREFOUR HORS AGGLO	Dir. St BRESSON 	CV/136	
St BRESSON	D136 	D136	24,0
RADDON	1 ilot   Dir. LUXEUIL  à l'église Dir. Fougerolles	D136/D6/D18	28,0
GPM	Montée de RADDON à l'intersection de la CUBETTE (± 2Km)	D18	
LES FORGES	RAS	D18	33,3
BLANZEY	RAS	D18	35,6
FOUGEROLLES	  Dir. ECOMUSEE  Dir. CORBENAY	D18/D83	38,0
LES CHAVANNES		D83	41,0
CORBENAY	 PN entrée 1  Dir. FONTAINE Les LUXEUIL 1 ILOT 	D83/D19	44,0
FONTAINE les LUXEUIL	2 ilots   2 ^{ème} sortie 1 	D19/D964	48,0
GPM	Montée de FONTAINE (± 2Km)	D964	
CARREFOUR HORS AGGLO	1 ^{ère} sortie Dir. LUXEUIL 	D964	
LUXEUIL les BAINS	 Rue Jean MOULIN  Georges MOULIMARD  1 ^{ère} sortie stade  gare 2 ^{ème} sortie Dir. Lac des 7 che  1 ^{ère} sortie stade  1 ^{ère} sortie Dir. les 7 chevaux  1 ^{ère} sortie Dir. St sauveur 		52,0
CARREFOUR HORS AGGLO	1 ^{ère} sortie toute direction 	D6	
ZONE de PROPRETE	 SUR 500M AVANT L'ENTREE DE St SAUVEUR 		56,5
St SAUVEUR	 1 ^{ère} sortie 2   2 ^{ème} sorties Dir. ESBOZ BREST	D6/D64/D74/D311	57,0

Etape 2 05/09/2026 124Km

NOM ROUTE KM

Etape 2		07/03/2020 12:40h		Remarque KM	
St SAUVEUR	SPRINT château d'eau sortie St SAUVEUR			D74/D311	
FROIDECONCHE	  Dir. ESBOZ  1  .OT 	D311/D370	61,0		
ESBOZ BREST	 2 olts 	D370	63,0		
LA BRUYERE	1   Dir. RADDON	D370/D18			
(lieu dit) LE BOIS GEOFFROY	 Dir. LA CORBIERE	D18/D137			
LA PROISELIERE	RAS	D137			
LA CORBIERE	RAS	D137	67,0		
KILOMETRE 70	LA CORBIERE (parking du monument)		D137		
BELMONT	  Dir. ECROMAGNY, LA LANTERNE	D137	68,0		
LA LANTERNE ET LES ARMONTs	 A GAUCHE à la Mairie	D137	70,0		
CARREFOUR HORS AGGLO	 Dir. FAUCOGNEY	D137/D72			
FAUCOGNEY et la MER	Rue des CHARS, usine SEB   Rue du PONT NEUF				
FAUCOGNEY et la MER	SPRINT passage sur la ligne 1ère fois			D266	79,7
FAUCOGNEY et la MER	Rue de FOSSES,  Rue Marcel MAUFFREY,  D6 la LONGINE	D6			
AMONT et EFFRENEY	RAS	D6	84,0		
LA LONGINE	 Dir. La Montagne	D6/D138	85,0		
GPM	Montée la LONGINE - le PONT de SCIE (± 2,5 Km)			D138	88,3
(lieu dit) PONT de la SCIE	 Dir. La montagne  SORTIE du LIEU DIT SUIVRE D138	D138	88,3		
LA MONTAGNE	RAS	D138	89,3		
LE GRAND SAUCY	RAS	D138	91,0		
CARREFOUR HORS AGGLO	 ROUTE des FORTS	D138/D136	93,4		
CARREFOUR HORS AGGLO	 SUR D57	D136/D57			
COL du MONT de FOURCHE	 Dir. CHÂTEAU LAMBERT (LE COL DES CROIX)	D57/D6/D57			
CARREFOUR HORS AGGLO	 Dir. BEULOTTE St LAURENT (monument à droite)	D57/D236			
LA SAULOTTE	Suivre D236	D236			
LES CONCHOTTES	Suivre D236	D236			
ESMOULIERE	   ESCENTE RAPIDE ESMOULIERE SAPHOZ	D236	116,0		
SAPHOZ	Suivre D236 MOTARDS NE PLUS REMONTEE LA COURSE 3 DERNIER KM	D236	121,0		
FAUCOGNEY et la MER	Rue de la Petite ROCHOTTE Rue des FOSSES . Av du PONT NEUF	ARRIVEE	124,0		

PUSEY/PUSEY

PAGE 1

ETAPE 3

06-sept-26 125,3 KM

ROUTE KM

PUSEY		DEPART FICTIF rue du BREUIL. SALLE POLYVALENTE rue GUSTAVE COURTOIS, rue de PUSY		0,0
PUSY		rue de PUSY LAFAYETTE (D118)	D118	
EPENOUX		rue du MONT PREVOIR, rue Ruffier D'EPENOUX, KM 0 SORTIE EPENOUX	D118 D10	KM 0
AUXON	4	 1  Dir. FLAGY 2 ILOTS HA 	D10	1.0
FLAGY	1	 Dir. Le VAL St ELOI	D10/D52	3.9
LE VAL St ELOI	2		D52	8.5
CARREFOUR HORS AGGLO		Dir. BREUREY lès FAVERNEY	D52/D6	13.1
BREUREY lès FAVERNEY		GPM monte de Provenchere (± 3,5km)	D6	15.2
PROVENCHERE	1	 après L'EGLISE Dir. VILLERS sur PORT	D6	20.4
CARREFOUR HORS AGGLO		Dir.FAVERNEY	D6/D434	23.0
FAVERNEY	1 ilot	 1er sortie  Dir. MERSUAY	D434/D50/D28	26.8
FAVERNEY		SPRINT (ligne droite au radar pédagogique)	D434	27,6
MERSUAY	2	 Dir. CONFLANS sur LANTERNE	D28	31,0
CARREFOUR HORS AGGLO		Dir. BOUGUIGNON lès CONFLANS	D28/D54	34,9
BOURGUIGNON lès CONFLANS	2	 Dir.BASSIGNEY	D54/D146	35,0
BASSIGNEY	RAS	Dir. CONFLANS sur LANTERNE	D146	37,1
CARREFOUR HORS AGGLO		Dir. CONFLANS sur LANTERNE	D146/D145	41,3
CONFLANS sur LANTERNE (HA)		SPRINT SORTIE CONFLANS ANCIENNE GARE KM 42,4 Dir St LOUP sur SEMOUSE	D145/D10	41,8
CARREFOUR HORS AGGLO		(à l'orée du bois restaurant)	D10/CV	43,8
AINVELLE			CV/D229	44,2
BRIAUCOURT		rue de la CORNEE  pas de visibilité	D229/D28	47,0
CARREFOUR HORS AGGLO			D28/CV	47,9
ABELCOURT		 peu de visibilité	CV/D6	53,0
VELORCEY	1 ilot	 3 COUSSINS LYONNAIS 	D6	55,0
MEURCOURT	2	 2  Dir. MAILERONCOURT CHARRETTE	D6/D14	56,7
MAILERONCOURT CHARETTE		Dir. LA VILLENEUVE	D14/CV	62,1
LA VILLENEUVE		 A DROITE    COLOMBIER	CV/D117	64,3
ZONE de PROPRETE		 ZONE de PROPRETE (sortie laVilleneuve 500m)		65,7
KILOMETRE 70		300m avant COLOMBIER à hauteur de la ferme et du panneau 	D117	70,0
COLOMBIER	2	 1  	D117/D119	70,3

PUSEY/PUSEY

PAGE 2

ETAPE 3

06-sept-26 125,3 KM

ROUTE

KM

TRAVERSE de la N57	  Dir. MONTCEY	D119/N57 D119	71,3
GPM CARREFOUR N57	GPM monte de (± 1,4km)		D119 72,7
MONTCEY	1   VERS N19	D119	72,9
DAMPVALLEY lès COLOMBES	 ROUTE ETROITE   DECENTE DANGEREUSE	D119/D233	79,1
GPM SORTIE DAMPVALLEY	GPM monte de (± 1,7km)		D223/D13 80,6
CARREFOUR HORS AGGLO	  VERS COLOMBE lès VESOUL	D233/D13	80,8
ESSERNAY	RAS	D13	84
COLOMBE lès VESOUL	1 ilot  1 	D13	84,7
FROTEY lès VESOUL	1  2   Dir. QUINCEY	D13/D9	87
QUINCEY	 VERS NAVENNE /VESOUL (vierge de Quincey)	D9/D13	89
VESOUL/NAVENNE	 TOUT DROIT 2ème SORTIES	D9	89,4
NAVENNE	 A GAUCHE 3ème SORTIES 5 	D9/CV/D78	89,9
GPM MONTEE NAVENNE	GPM monte des quatres sapins (± 1,7km)		D78 91,6
LA DEMIE	 DECENTE DANGEREUSE et RAPIDE	D78	93,4
NEUREY lès LA DEMIE	1 	CV/D108	95,7
VALLEROIS LORIOZ	1 ilot  Dir. VELLEFAUX 3  2 	D108	99,8
VELLEFAUX	 DECENTE RAPIDE 3ème SORTIES  Dir. VELLGUINDRY	D108/CV	105,2
VELLEGUINDRY et LEVRECEY	 à la MAIRIE	D108	106,3
CARREFOUR HORS AGGLO	  2Km de Route à Forte Circulation (GRAY-VESOUL)	D108/D474	108,7
CARREFOUR HORS AGGLO	 Dir. ANDELARRE 	D474/D61	111,2
ANDELARRE	2   Dir. CHARIEZ/ MONT le VERNONIS	D61	111,4
VERNOIS	 	CV	112,7
MONT le VERNONIS	à la MAIRIE  avant le Monument  Dir. PONCEY	CV/D107/D13	114,6
PASSAGE SOUS RAIL			
CARREFOUR HORS AGGLO	 Dir. MONTIGNY lès VESOUL 1 ilot 	D13/D58	
CARREFOUR HORS AGGLO	 2 ilots 	D58	
CARREFOUR HORS AGGLO	1 ilot   Dir. MONTIGNY	D58	
MONTIGNY lès VESOUL	1 ère SORTIE  2 	D58/CV	119,5
PASSAGE SOUS RAIL	 MOTARDS NE PLUS REMONTER LA COURSE TROIS KILOMETRES de L'ARRIVEE	CV	
CARREFOUR HORS AGGLO	 Dir. PUSEY	CV/D118	
2 CARREFOURS HORS AGGLO	2 ilots  rechetterrie  ilots  telle 2X2 voies 	D118/D322	
PUSEY	SPRINT ARRIVEE		D322 125,3

Liste des hôpitaux

VESOUL

Groupe Hospitalier de la Haute-Saône

2 Rue de Heymès

70014 VESOUL

Tél : 03 84 96 60 60

Tél urgences : 03 84 96 60 31

BESANCON

Hôpital Jean Minjoz

3 boulevard Alexandre Fleming

25000 BESANCON

Tél : 03 81 66 81 66

LURE

Groupe Hospitalier de la Haute-Saône

Site de Lure

37 rue Carnot

70200 LURE

Tél : 03 84 96 60 60

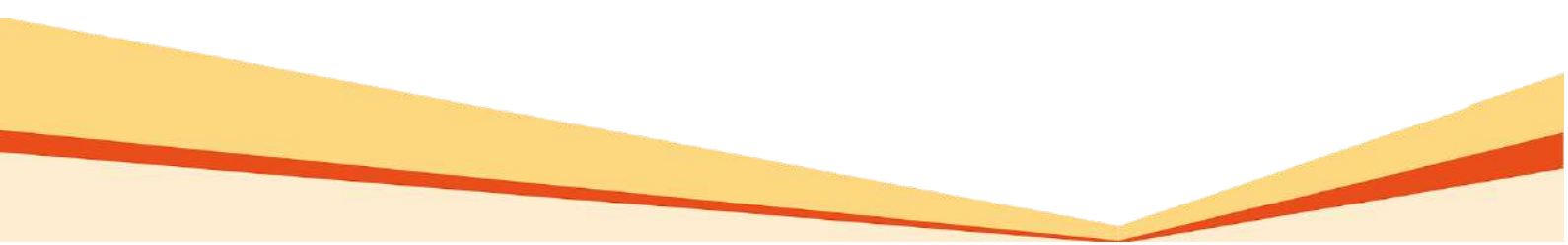
BELFORT

Hôpital de Trévenans

5 Rue Jacqueline Auriol

90000 BELFORT

Tél : 03 84 98 20 20



Coordonnées

Organisation

Président de l'organisation :

Franck JACQUOT

07 86 62 86 37

Responsable de la permanence et de l'hébergement :

Annick THEVENIN

06 38 65 42 63

Responsable des sites départ et arrivée :

Jean-Marc JACQUOT

06 42 93 92 02

Arbitrage :

Président du jury :

Christophe FLACELIERE

Titulaires :

Jean-Paul GIRARD

Yvan JOFFRAIN

Arbitres motos :

Gino SGARBI

Alexandre ANGONNET

Chronométrateur :

Claude DECHASEAUX

Juge à l'Arrivée :

Yann VAXILLAIRE

Moto infos :

Jérôme NOVACZEK

Luc REMOND

Radio tour :

Marie-Christine REGNET

Médecins

Mathilde DIDIER, Florent NOEL

Infirmiers

Gérard DECHAMBENOIT

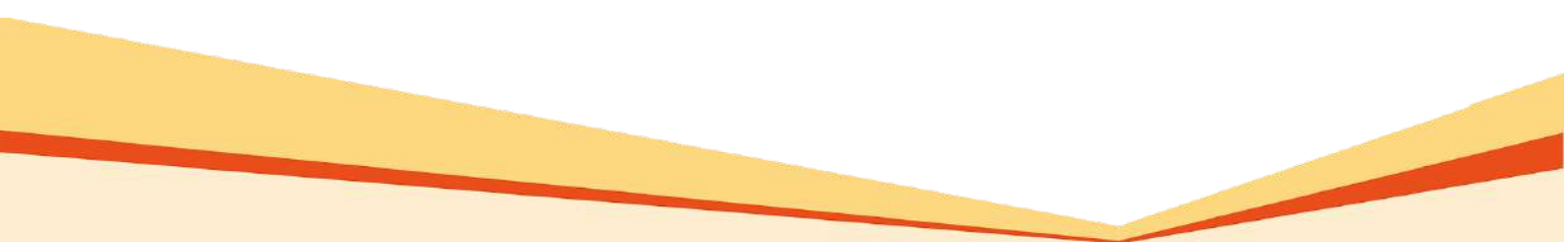
06 95 75 13 59

Karine OLIVIER

06 30 71 94 49

Camille LANDEAU

Tifaine THIEBAUT



70^e TOUR Haute-Saône CYCLISTE

ORGANISATEUR

33

Organisateur

cylosport VESOUL

Partenaires institutionnels



Fleurey les Faverney



Faverney



Partenaires privés



CHARCUTERIE 100% NATURELLE

